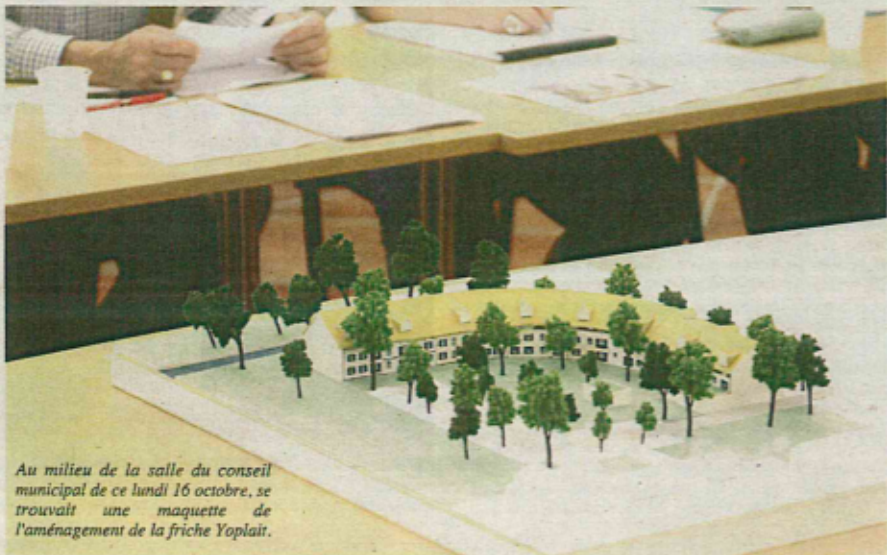


RESSONS-SUR-MATZ

La municipalité pourrait céder les terrains contre 180 000 euros

La friche Yoplait pourrait voir la création de 56 logements



Au milieu de la salle du conseil municipal de ce lundi 16 octobre, se trouvait une maquette de l'aménagement de la friche Yoplait.

Bientôt dix ans que l'industriel Yoplait a quitté la commune et laissé cette friche au milieu de la commune. La question de sa réhabilitation est une nouvelle fois posée. Un aménageur s'est rapproché de la mairie. Il a pour projet de créer 56 logements sur la friche. Lundi 16 octobre, le conseil municipal a fixé à 180 000 euros le prix de vente du terrain.

«Beaucoup de Ressontois attendent du changement dans ce quartier. Cette fois, nous en approchons», lance le maire Alain de Paermentier au conseil municipal. Plusieurs promoteurs se sont déjà rapprochés de la municipalité pour aménager la friche, avant de rebrousser chemin. Cette fois, un nouvel aménageur a propo-

sé un projet de création de 56 logements sur le site. Ces logements s'articuleraient sur deux niveaux et seront découpés en T2 et quelques T3. «L'idée, c'est de pouvoir proposer des petits logements adaptés aux personnes âgées en rez-de-chaussée. Nous avons actuellement pas mal de demandes de ce type.»

Si la municipalité voit ce projet d'un bon œil, c'est pour répondre au développement de la commune, à l'arrivée de nouvelles entreprises. Après l'agrandissement du logisticien FM Logistic, un nouvel entrepôt pourrait voir le jour, amener de nouveaux emplois. «Et sans doute faudra-t-il loger quelques salariés...», explique le premier magistrat.

La mairie voit aussi dans ce

projet l'opportunité d'y installer une nouvelle crèche de 40 places. «Le bâtiment serait déjà créé. Il n'y aurait qu'à l'aménager», annonce Alain de Paermentier. Une opération dont il estime le coût à 250 000 euros. «Nous pourrions compter sur une subvention de la Caisse d'allocations familiales à hauteur de 80 % et sur une subvention du Sivu (Syndicat intercommunal à vocation unique, ndlr) à hauteur de 100 000 euros. Le but serait de réaliser une opération qui ne coûterait rien à la commune.» Une structure qui pourrait être confiée ensuite pour sa gestion à la communauté de communes.

Du côté de l'opposition, Yves Gengel s'interroge : «La publicité a-t-elle été faite autour de

ce projet ? Parce que ce qui me gêne, c'est de confier la maîtrise d'ouvrage à une société, alors qu'une autre aurait peut-être été plus compétente en la matière ?» Il s'abstiendra au moment de voter. Tout comme Jacques Choquet, Morgane Delaheyne (eux aussi élus de l'opposition) et Priscilla Dupuy (élu de la majorité). De son côté, Morgane Delaheyne s'interroge sur le prix de vente fixé.

En attendant de voir ce projet se concrétiser, Yoplait devrait entamer la dépollution du site et sa démolition l'an prochain. Actuellement, les travaux sur le site consistent à remettre le Matz dans son lit naturel, qui se situait sous l'usine Yoplait.

Aymeric COUPÉ